

Délibération n°36

L'AN deux mille vingt-trois, le mardi 09 mai, le conseil communautaire, convoqué le 02 mai 2023 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
60

**Nombre de conseillers
en exercice :**
60

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
02 mai 2023

**Date d'affichage de la liste des
délibérations :**
17 mai 2023

**Objet : Délégations données
par le conseil communautaire
au Président conformément à
l'article L. 5211-10 du CGCT –
compte rendu**

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BONNICHON Frédéric, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**

Mme LOUSTE-SOL Véronique, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
- M BOISSET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Hélène,
- M BOUCHET Boris a donné pouvoir à Mme NIORT Nathalie,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- Mme DE MARCHI Véronique a donné pouvoir à M ROUGEYRON Denis,
- M GAILLARD Philippe a donné pouvoir à Mme CACERES Marie,
- Mme GRENET Michèle a donné pouvoir à M GRENET Daniel,
- M MICHEL Didier a donné pouvoir à M MAGNET Fabrice,
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc,
- Mme PERRETON Régine a donné pouvoir à M RAYMOND Vincent,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M BRAULT Charles,
- M VERMOREL Pierrick a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M WEINMEISTER Nicolas a donné pouvoir à Mme HOARAU Catherine,
- M BIGAY Bertrand conseiller communautaire unique de LE CHEIX SUR MORGE, remplacé par Mme LOUSTE-SOL Véronique, conseillère communautaire suppléante.

Absent :

- Mme MARTINHO Corinne.

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Mme DUPONT Laurence

Rapport n°36 – Délégations données par le conseil communautaire au Président conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT – compte rendu

Vu les arrêtés préfectoraux n°18-02032 du 13 décembre 2018 et n°20230523 du 30 mars 2023 fixant les statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les délibérations n°20200723.10 du conseil communautaire du 23 juillet 2020, 20200929.06 et 20200929.12 du conseil communautaire du 29 septembre 2020, 20210203.37 du conseil communautaire du 3 février 2021, 20210928.07 et 20210928.13 du conseil communautaire du 28 septembre 2021, 20211109.26 du conseil communautaire du 09 novembre 2021, 20211207.17 et 20211207.26 du conseil communautaire du 07 décembre 2021, n°20220614.01 du conseil communautaire du 14 juin 2022, n°20220705.03 du 05 juillet 2022, n°20221108.09 et n°20221108.32 du 08 novembre 2022, n°20221213.20 du 13 décembre 2022, n°20230131.22, n°20230131.34 et n°20230131.36 du 31 janvier 2023 et n°20230307.34 du 07 mars 2023,

Considérant qu'afin de faciliter la gestion et le traitement courants des dossiers, l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) permet au conseil communautaire de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vice-présidents ou au bureau dans son ensemble. En contrepartie, le Président doit rendre compte à l'assemblée des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant, Considérant que le conseil communautaire a décidé un certain nombre de délégations dont le compte rendu, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 mars 2023 suit :

AFFAIRES JURIDIQUES/ASSURANCES

- 1) Déposer plainte au nom de la communauté d'agglomération avec ou sans constitution de partie civile, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par les agents ou les élus, vols et dégradations des biens appartenant à la communauté d'agglomération ou à ses agents et ce sans limitation de montant,

Date	Signataire	Objet
25/01/2023	Directrice Culture	Dégradations parking souterrain de la médiathèque des Jardins de la Culture - Graffitis

- 2) Ester en justice au nom de la communauté d'agglomération, en se faisant assister le cas échéant par des avocats, soit en demande ou en défense, soit en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant tous les degrés de juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ainsi que devant le tribunal des conflits pour toutes les actions, au fond ou en référé, destinées à préserver ou à garantir les intérêts de la communauté.
Se constituer partie civile au nom de la communauté d'agglomération devant les juridictions pénales en première instance, en appel et en cassation.
Se désister des actions susmentionnées,

Date	Signataire	Juridiction saisie	Objet
	Néant		

- 3) Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts intervenant dans le cadre d'une procédure contentieuse,

Date	Signataire	Axillaire de justice	Objet	Montant € TTC
	Néant			

- 4) Négocier, actualiser et modifier les contrats d'assurances et d'accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurances,

Date	Signataire	Assureur	Objet	Montant € TTC
27/02/2023	Marc REGNOUX	SMACL	Barrière accidentée sur l'aire de camping-cars de Châtel-Guyon	2 889,80 €

28/02/2023	Marc REGNOUX	SMACL	KANGOO ER-266-PX - Vitre arriere du coffre et vitre avant gauche brisées. Découpe et vol des ceintures.	174,04 €
------------	--------------	-------	---	----------

- 5) Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires lorsque l'assurance de la communauté d'agglomération refuse de prendre en charge l'indemnisation,

Date	Signataire	Objet	Montant € TTC
	Néant		

- 6) Donner mandat spécial aux élus pour effectuer des missions dans l'intérêt de la communauté,

Date	Signataire	Elu mandaté	Mission
	Néant		

- 7) Solliciter l'attribution de subventions auprès de toute personne morale de droit public ou privé, et notamment de l'Etat et de ses services déconcentrés, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, de l'Agence de l'eau, et pour signer tous actes relatifs à cette délégation et à la constitution des dossiers de demande de subvention,

Date	Signataire	Personnes morales sollicitées	Opération concernée	Montant €
30/01/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR / FONDS VERT / DSIL)	Renouvellement de la flotte automobile	90 000 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (Fonds vert)	Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi	1 502 100 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DSIL)	Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi	214 586 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (FONDS VERT ET DSIL)	Réhabilitation énergétique du bâtiment de Gershwin	65 816 € HT 9 402 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (FONDS VERT ET DSIL)	Performance énergétique du patrimoine RLV (relamping et système de chauffage)	55 500 € HT 18 500 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	CHANAT-LA-MOUTEYRE – Rue des Pradeaux – Aménagement de la place Croix l'Étang eaux pluviales	47 500 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	ENNEZAT – Renouvellement réseaux Rue du Stade eaux pluviales	70 000€ HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	ENVAL – Renouvellement réseaux eaux usées Rue du Stade eaux pluviales	34 000 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	SAINT-BONNET-PRES-RIOM – Rue du 4 septembre eaux pluviales	80 000 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	PULVERIERES – Rue de de l'Eglise eaux pluviales	65 000 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	CHAPPES -Aménagement RD 210e– traverse de bourg eaux pluviales	150 000 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	CLERLANDE – Aménagement Route d'Ennezat RD20 eaux pluviales	17 500 € HT
01/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR)	CHANAT-LA-MOUTEYRE – Renouvellement réseaux Rues du Barthalet et du Château eaux pluviales	46 955 € HT

02/02/2023	Patrice GAUTHIER	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	MARSAT – Renouvellement du réseau d'eau potable Chemin des Batignolles	27 450 € HT
02/02/2023	Frédéric BONNICHON	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	Gestion courante 2023 et élaboration du nouveau plan de gestion Espace Naturel Sensible colline de Mirabel »	11 280 € HT
06/02/2023	Frédéric BONNICHON	Europe (FEDER)	Réhabilitation et extension du centre aquatique Béatrice Hess à Riom	2 000 000 € HT
06/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR / FONDS VERT / DSIL) + Conseil Régional	Aménagement d'un chemin d'itinérance et de randonnée le long de la rivière Morge	53 427 € HT + 53 427 € HT
07/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (DETR / FONDS VERT / DSIL) + Conseil départemental du Puy-de-Dôme	Travaux d'aménagement pour l'accueil de familles gens du voyage sur les communes de Riom et d'Entraigues	120 000 € HT + 40 000 € HT
07/02/2023	Frédéric BONNICHON	État (FONDS VERT ET DSIL)	Aménagement d'un dépôt de bus	718 200 € HT + 718 200 € HT
24/03/2023	Frédéric BONNICHON	Conseil départemental du Puy-de-Dôme (CTDD 2023-2027)	Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi	300 000 € HT
24/03/2023	Frédéric BONNICHON	Caisse d'Allocations Familiales	Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi	150 000 € HT

FINANCES

- 8) Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Conditions de l'emprunt
27/03/2023	Frédéric BONNICHON	<p>Arbitrage vers taux fixe du prêt n°001, en exécution du contrat de prêt n° MON513252EUR.</p> <p>Prêteur : Caisse Française de Financement Local. Date d'effet de l'arbitrage vers taux fixe : 01/11/2023. Capital restant dû à la date d'effet de l'arbitrage : 75 000,00 Euros.</p> <p>Caractéristiques et conditions financières de la tranche à taux fixe : Montant : 75 000,00 Euros. Durée d'amortissement : 12 échéances d'amortissement, soit jusqu'au 01/11/2026. Durée d'application du taux d'intérêt : 12 échéances d'intérêts, soit jusqu'au 01/11/2026. Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 3,87% (nouveau taux fixe de référence). Base de calcul des intérêts : Nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 365 jours. Taux effectif global : 3,93% l'an, soit un taux de période de 0,982% pour une durée de 3 mois.</p>

Budget Accueil et habitat des Gens du voyage			
<i>Dépenses</i>	<i>INVESTISSEMENT</i>	<i>Recettes</i>	
Cpte 2041582 – subv autres grpts bâtiments	+ 1 655,00		
Cpte 2315 – install, matériel et outillage	- 1 655,00		
TOTAL	0,00	TOTAL	

PATRIMOINE/FONCIER/URBANISME

- 14) Signer et déposer toute déclaration préalable, toute demande de permis de construire, de permis de démolir et de permis d'aménager et plus généralement d'autorisation d'utilisation du sol prévues par le code de l'urbanisme que la communauté d'agglomération pourrait être amenée à solliciter,

Date	Type d'ADS	Objet de la construction
27/02/2023	PC 063 300 23 R0020	Construction d'un dépôt de bus – Bureaux et Atelier

- 15) Décider de la conclusion des contrats de location d'une durée n'excédant pas 3 ans ; de la conclusion et du renouvellement des conventions d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage, de la mise à disposition temporaire de biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas un an ; de conclure avec l'EPF-AUVERGNE toutes conventions de mise à disposition temporaire pour occupation ou pour travaux,

CONTRATS DE LOCATIONS INFÉRIEURS A 3 ANS					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Loyer annuel	Durée
14/02/2023	Frédéric BONNICHON	Initiative Riom Combrailles	Location 22 m ² à la maison de la nature et de l'environnement à Mozac	154 €/mois + 70 € charges	1 an (à partir du 01 mars 2023)
31/03/2023	Frédéric BONNICHON	GAEC Cohade (Exploitant agricole)	Concession d'usage temporaire de réserves foncières YD 95 – « la Picode » à Saint Bonnet Près Riom Réactualisation annuelle du loyer selon indice agricole	150,84 €	3 ans (à partir du 01 janvier 2023)
31/03/2023	Frédéric BONNICHON	Christian CHAMPION (Exploitant agricole)	Concession d'usage temporaire de réserves foncières ZC 849p – « Roucombatoux » à Saint Bonnet près Riom Réactualisation annuelle du loyer selon indice agricole	23,26 €	3 ans (à partir du 01 janvier 2023)
31/03/2023	Frédéric BONNICHON	Christian CHAMPION (Exploitant agricole)	Concession d'usage temporaire de réserves foncières YL 415 – « la Gravière » à Riom Réactualisation annuelle du loyer selon indice agricole	347,42 €	1 an (à partir du 01 janvier 2023)

CONVENTION D'OCCUPATION D'EMPLACEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL			
Aires d'accueil	Signataire	Nbre de conventions	Nbre d'avenants
RIOM	Pierre CHASSAING	20	
VOLVIC		16	
SAINT BONNET PRES RIOM		8	
CHATELGUYON		10	
ENVAL		10	
SAINT OURS LES ROCHES		7	

CONTRATS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS INFERIEURE A 1 AN

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
03/01/2023	Véronique DE MARCHI	Ecole de Cellule – Chambaron-sur-Morge	Convention de prêt de l'exposition du PAH « Jeux Olympiques, en route pour 2024 » - à titre gratuit : emprunt des 14 roll up	11 janvier au 13 janvier.
05/01/2023	Frédéric BONNICHON	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	Mise à disposition gratuite par le CD63 de l'exposition Skate & Art à Châtel-Guyon, dans le cadre de la CTEAC	06 février au 21 février
21/01/2023	Véronique DE MARCHI	Association des Centres Sociaux et Culturels du Bassin de Riom	Convention de prêt de l'exposition du PAH « Banquets et ripailles à l'heure médiévale » - à titre gratuit : - emprunt de 13 panneaux	17 février au 23 février
01/02/2023	Véronique DE MARCHI	Collège Victor Hugo à Volvic	Convention de prêt de l'exposition du PAH « Jeux Olympiques, en route pour 2024 » - à titre gratuit : emprunt des 14 roll up	24 avril au 5 mai
23/02/2023	Véronique DE MARCHI	Cour d'appel de Riom	Convention d'occupation temporaire des grilles du jardin de la cour d'appel à Riom pour présenter l'exposition de plein air « Patrimoine en détail » composée de 11 panneaux. Pas d'implication financière.	3 avril au 31 mai 2023

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE AVEC L'EPF AUVERGNE

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
	Néant			

16) Décider de la conclusion de conventions d'occupation temporaires des bureaux de la pépinière de Volvic, et du local professionnel situé à Ennezat.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (adresse, m ²)	Durée	Prix
04/01/2023	Pierre PECOUL	REFLEXTIME	Location bureau 3 (9,94 m ²)	Du 04 janvier au 31 décembre 2023	63 € HT + 21 € HT provisions sur charges
02/02/2023	Pierre PECOUL	HANDYFACIL	Location Bureau 5 (9,24 m ²)	Du 12 février 2023 au 12 aout 2023	55,44 € HT + 18,48 € HT Provisions sur charge
15/02/2023	Pierre PECOUL	SPL OSER	Location Bureau 3 (9,94 m ²)	Du 2 janvier 2023 au 30 juin 2023	79,52 € HT + 19,88 € HT provisions sur charge
15/02/2023	Pierre PECOUL	WIDOME	Location bureau 8 (13,76 m ²), bureau 9 (16,11 m ²), bureau 10 (16,48 m ²) + un box garage	Du 2 février 2023 au 2 aout 2023	370,80 € HT + 92,70 € HT de provisions sur charges
22/03/2023	Pierre PECOUL	FLUIDY	Location salle de réunion (21,13 m ²)	Du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2024	126,78 € HT+ 42,26 € HT provisions sur charges

17) Décider de la conclusion des baux d'habitation des logements de la pépinière de Volvic,

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (type)	Durée	Loyer
15/02/2023	Pierre PECOUL	M CONSTANTIN Damien	Location garage pépinière	Du 3 février au 31 aout 2023	15 € HT

18) Décider de la conclusion des conventions d'occupation de la pépinière de commerce de Mozac,

Date	Signataire	Co signataire	Activités	Durée	Redevances d'occupation
16/03/2023	Pierre PECOUL	Madame BIGENWALD Alix	Retouches et cours de couture	Du 16 mars 2023 au 16 mars 2026	<ul style="list-style-type: none"> • Année 1 : 150 €/ mois • Année 2 : 190 €/ mois • Année 3 : 220 €/ mois

19) Décider de la conclusion des conventions d'occupation temporaire des locaux de l'hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon,

Date	Signataire	Co signataire	Activités	Durée	Prix
	Néant				

20) Décider de la conclusion des conventions d'occupation (et avenants) temporaire des locaux de la pépinière de commerce de Pessat Villeneuve, (Délibération n°22 du 31 janvier 2023),

Date	Signataire	Co signataire	Activités	Durée	Redevances d'occupation
01/03/2023	Pierre PECOUL	Madame Fadma CHAFI - COTE EPICERIE	Epicerie	Du 1 ^{er} avril 2023 au 1 ^{er} avril 2026	<ul style="list-style-type: none"> Année 1 : redevance à 150 €/ mois Année 2 : redevance à 190 €/ mois Année 3 : redevance à 220 €/ mois

21) De décider de la conclusion de conventions de servitude au bénéfice de Riom Limagne et Volcans ou sur les propriétés de Riom Limagne et Volcans (Délibération n°03 du 05 juillet 2022),

Date	Signataire	Co signataire	Lieu de la servitude
	Néant		

22) Décider des modifications à apporter à la convention d'adhésion et au règlement intérieur de la plateforme MABOUTIK (Délibération n°26 du 07 décembre 2021),

Date	Modifications
Néant	

23) De donner délégation au Président, en cas de crise sanitaire rendant impossible l'ouverture :

- des commerces à l'une ou l'autre de ces dates en 2023 : 15 janvier, 02 juillet, 03 décembre, 10 décembre, 17 décembre et jusqu'à 2 dimanches supplémentaires (dont les dates sont choisies pour chaque commune) ;
- des concessions automobiles pour les 5 dimanches suivants de 2023 : 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre, 15 octobre ;

pour donner un avis conforme aux demandes de modifications de dates (Délibération n°09 du 08 novembre 2022),

Date	Modifications
Néant	

24) Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Date	Signataire	Donataire	Description du bien
21/03/2023	Frédéric BONNICHON	Mme Paule Morel	Dons de 2 toiles du peintre Louis Retru pour les collections des musées de RLV : <ul style="list-style-type: none"> Intérieur Auvergnat, huile sur toile, non signée, petit format Paysage de montagnes, pastel sec, non signée, petit format

25) Décider l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 10 000 €,

Date	Signataire	Acquéreur	Description du bien	Montant
	Néant			

26) Donner des autorisations de voiries pour l'exécution de travaux sur le domaine public communautaire et signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Bénéficiaire de l'autorisation	Voirie
	Néant		

27) Exercer ou déléguer librement au nom de RLV le droit de priorité et les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme quels que soient les domaines et montants et/ou déléguer l'exercice de ces droits selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 et au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code,

Date	Signataire	Décision	Description du bien
	Néant		

28) Saisir la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne de demandes de préemption,

Date	Signataire	Description du bien
	Néant	

29) Décider de la signature des conventions de valorisation de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) relatives aux opérations de travaux engagées par RLV permettant de réaliser des économies d'énergie,

Date	Signataire	Co signataire	Opération de travaux concernée
	Néant		

30) Signer les conventions avec les opérateurs chargés de fournir les données numériques nécessaires au bon fonctionnement du SIG,

Date	Signataire	Co signataire	Données numériques mises à disposition - Modalités
	Néant		

MARCHES PUBLICS/CONVENTIONS

31) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, des marchés de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 214 000 € HT pour les marchés de travaux,

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	KEENAT ECOMEGOT	Ecomégot – Entretiens cendriers	3 749,70
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	COMME UNE IMAGE	Vidéo réalisée avant, pendant et après le chantier du Bedat	4 000,00
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	ESCO WESFORD AUVERGNE	Participation à la formation d'un apprentie - Management projet marketing et communication	6 684,02
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	AGYSOFT	Evolution de la solution de gestion des Marchés Publics avec la mise en place de la version saas de MarcoWeb	8 309,00
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	UNION DES FORET	Contrat Territorial Morge Buron Merlaude - Diagnostic haies	9 000,00
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	AGAETIS	Chef de projet Sécurité (RSSI) externalisé : prestataire d'accompagnement sur la sécurité informatique	13 594,00
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	CFIL	Phase pilote Office 365 : accompagnement paramétrage et usage des outils collaboratifs Office 365	13 640,10
09/01/2023	Frédéric BONNICHON	SAUVE QUI PEUT LE COURT METRAGE	Actions "En avant le court métrage" dans le cadre du CTEAC	3 916,66
16/01/2023	Frédéric BONNICHON	JFM	Sonorisation Conseils Communautaires 2023 : 7 séances	3 962,00
26/01/2023	Frédéric BONNICHON	TEAM-IT	Renfort de l'équipe SI (remplacement agent dans le cadre du recrutement en cours) pour 3 mois	17 980,00
30/01/2023	Frédéric BONNICHON	GINKGO	Mise à disposition d'un technicien informatique (8 mois) et d'une hotline	38 080,00
10/02/2023	Frédéric BONNICHON	CALIA CONSEIL (75013 - Paris) en tant que mandataire, SETEC HYDRATEC - Agence de Lyon (69329 - Lyon) et ADMYS (69005 - Lyon)	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des contrats de délégation de service public des services d'eau potable et d'assainissement collectif	87 350,00
21/02/2023	Frédéric BONNICHON	HOMOCREATOS	Animation création jeu exposition « Néandertal » dans le cadre du CTEAC	3 333,33

23/02/2023	Frédéric BONNICHON	INSERFAC	Lavage flotte véhicules	3 333,33
23/02/2023	Frédéric BONNICHON	ADEF DE FACT-01	Nettoyage des locaux année 2023	4 250,00
02/03/2023	Frédéric BONNICHON	ESAT DU CCAS	Puces et couvertures Réseau de Lecture	3 333,33
02/03/2023	Frédéric BONNICHON	EUROCHLORE.S	Chlore gazeux pour ouverture Piscine Béatrice Hess	3 584,00
02/03/2023	Frédéric BONNICHON	SEJOURS ATLANTIQUE	Convention séjour surf ados ALSH en juillet	3 877,50
03/03/2023	Frédéric BONNICHON	EGIS EAU	Maîtrise d'œuvre - Redimensionnement du réseau eaux pluviales aux Grosliers (Commune de Châtel-Guyon)	18 135,00
03/03/2023	Frédéric BONNICHON	GEOVAL	Maîtrise d'œuvre - Réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Rue des Vergers à SAYAT	9 980,00
06/03/2023	Frédéric BONNICHON	ATTILA	Réparation des couvertines arraché suite au vent - Gymnase A. Cesaire à Riom	4 524,94
16/03/2023	Frédéric BONNICHON	PISCINE COLLECT	Mobilier pour les deux infirmeries des bassins (rénovation et extension)	3 775,70
22/03/2023	Frédéric BONNICHON	REEA	Sensibilisation nature enfants - « Au bonh'air des mômes »	3 900,00
23/03/2023	Frédéric BONNICHON	AESIS CONSEIL	Licence annuelle WebKiosk (sécurisation des postes publics à la médiathèque de RLV)	3 405,00
23/03/2023	Frédéric BONNICHON	Artline Holds	Remplacement partiel prises d'escalade	3 853,14
24/03/2023	Frédéric BONNICHON	ABICOM	Renouvellement des licences Datacore (virtualisation de stockage pour gérer de la tolérance de pannes)	7 020,00
27/03/2023	Frédéric BONNICHON	BAYROL	Produit de traitement pour ouverture Piscine	4 623,95
03/03/2023	Frédéric BONNICHON	GEOVAL (63800 - Cournon d'Auvergne)	Maîtrise d'œuvre - Mise en séparatif des réseaux d'assainissement - Bourg de Moulet Marcenat (Commune de Volvic)	30 955,00
31/03/2023	Frédéric BONNICHON	PHILIDOR PARIS	Achat Hautbois	3 491,66
31/03/2023	Frédéric BONNICHON	HDM CONNECT	Prestation d'accompagnement sur la mise en place de la GED	3 750,00

32) Prendre toute décision concernant l'exécution, le règlement et les avenants des marchés de travaux, fournitures et services, d'un montant initial inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 214 000 € HT pour les marchés de travaux, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant de l'avenant € HT %
19/01/2023	Frédéric BONNICHON	Aménagements paysagers de l'emprise restante du Biopole à l'est du ruisseau	Prolongation du délai d'exécution des travaux jusqu'au 15 avril 2023.	Sans incidence financière
19/01/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux préparatoires à la construction d'un dépôt de bus et de bureaux - Lot 1 : Désamiantage	Prolongation du délai d'exécution des travaux jusqu'au 27 mars 2023.	Sans incidence financière
19/01/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux préparatoires à la construction d'un dépôt de bus et de bureaux - Lot 2 : Dépollution Déconstruction	Prolongation du délai d'exécution des travaux jusqu'au 27 mars 2023.	Sans incidence financière

02/02/2023	Frédéric BONNICHON	Location longue durée des véhicules – lot n°1 : véhicules de tourisme	Prolongation de la durée du marché jusqu'au 30/10/2023	20 546,00 € 72,50%
02/02/2023	Frédéric BONNICHON	Location longue durée des véhicules – lot n°3 : véhicules propres	Prolongation de la durée du marché jusqu'au 30/10/2023	14 419,20 € 47,20%
08/02/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation de la charpente métallique existante de la grotte de la Pierre à Volvic	Prolongation du délai d'exécution jusqu'au 28/02/2022 (4 semaines supplémentaires) par suite des mauvaises conditions météorologiques.	Sans incidence financière
10/02/2023	Frédéric BONNICHON	Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées Rue des écoles à Tourtoule sur la Commune de Volvic	L'avenant a pour objet de : ▪ fixer le coût prévisionnel des travaux et d'arrêter le montant définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre (4 075,96 € HT) ; ▪ rajouter au marché la réalisation de 5 enquêtes à la parcelle complémentaires au prix unitaire de 90 € HT (450€).	4 525,96 € 31,02%
17/02/2023	Frédéric BONNICHON	Fourniture de matériel électrique destiné à l'entretien, la maintenance et la réparation des équipements communautaires	Prolongation de la durée du marché de 3 mois	Sans incidence financière
02/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux d'extension du pas de tir CRTA à Riom	Prolongation du délai d'exécution d'un mois. Nouvelle date de fin : 8 avril 2023.	Sans incidence financière
02/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation de la charpente métallique existante de la grotte de la Pierre à Volvic	Prolongation du délai d'exécution jusqu'au 31/03/2022 (5 semaines supplémentaires) par suite des mauvaises conditions météorologiques.	Sans incidence financière
07/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux pour la toiture du musée lapidaire à Mozac - Lot 2 : Couverture	Décalage du planning d'exécution (nouvelle date de fin : 14 avril 2023) par suite des mauvaises conditions climatiques.	Sans impact financier
07/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux pour la toiture du musée lapidaire à Mozac - Lot 3 : Maçonnerie	Décalage du planning d'exécution (nouvelle date de fin : 14 avril 2023) par suite des mauvaises conditions climatiques.	Sans impact financier
15/03/2023	Frédéric BONNICHON	Maitrise d'œuvre d'extension des réseaux d'eaux usées, d'eau pluviales et de branchements AEP Rue de la Garenne à Volvic	Moins-value : • maitrise d'œuvre (forfait définitif) : - 649,33 € HT • non-réalisation de la demande de dossier de subvention : - 80 € HT	- 729,33€ - 13,53% (moins-value)

15/03/2023	Frédéric BONNICHON	Maîtrise d'œuvre d'extension des réseaux d'assainissement Rue des près d'Uriat à Entraigues	Moins-value : <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise d'œuvre (forfait définitif) : - 638,20€ HT • non-réalisation de la demande de dossier de subvention : - 80 € HT • enquêtes à la parcelle (12 réalisées au lieu de 15) : - 270,00e Moins-value : • maîtrise d'œuvre (forfait définitif) : - 649,33 € HT • non-réalisation de la demande de dossier de subvention : - 80 € HT 	-988,20€ HT -8.95% (moins-value)
27/03/2023	Frédéric BONNICHON	Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Zone d'Activité de Pulvérières	Fixation du cout définitif des travaux : 686 332 € HT (programme initial : 250 000 € HT) et arrêt des honoraires définitifs du maitre d'œuvre. Le taux de rémunération du maitre d'œuvre est fixé à 6%.	+21 254,92 € 106 %

33) Prendre toute décision concernant l'exécution, le règlement et les avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 31 dont le montant n'excéderait pas 10% du montant initial du marché pour les marchés de fournitures et services et 15 % pour les marchés de travaux,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant de l'avenant € HT %
04/01/2023	Frédéric BONNICHON	Transports scolaires sur le périmètre de l'Agglomération de Riom Limagne et Volcans - Lot 2 : Secteur Ouest	Fusion des sociétés par actions simplifiées KEOLIS LOISIRS ET VOYAGES et KEOLIS PAYS DES VOLCANS. Transfert du marché transports scolaires sur le périmètre de d'Agglomération de RLV - lot 2 : Secteur Ouest au profit de KEOLIS PAYS DES VOLCANS	Sans incidence financière
11/01/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et extension du centre Aquatique B. Hess – Lot 6 : Menuiseries extérieures	Substitution des vitrages galbes sur la pointe du mur rideau par la mise en place de panneaux isolants aluminium galbes	-4 921,00 € -2,38% (moins-value)
08/02/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de renaturation du Bédât dans la traversée de Chappes	Ajout au marché de travaux préparatoires à la seconde tranche de travaux de renaturation du Bédât comprenant abattage, dessouchage et évacuation de végétation	59 600,00 € 4,27%
17/02/2023	Frédéric BONNICHON	Fourniture et livraison de produits d'entretien et de solution à l'eau ozonée - Lot 1 : Produits d'entretien	Ajout au BPU : <ul style="list-style-type: none"> - Essuie mains EM system towel 2 blanc Ecolabel rlx Carton de 6 - Référence 100 581 (prix unitaire : 54,50 € HT le carton de 6) - Papier toilette PH Katrin system toilet ecolabel 800F Carton de 36 – Référence 100578 (prix unitaire : 67,83 € le carton de 36) 	Sans incidence financière

27/02/2023	Frédéric BONNICHON	Etudes patrimoniales et diagnostiques, schémas directeurs et zonage eaux usées et eaux pluviales - Lot 1 : Secteur 3a – Communes de Saint-Ours-les-Roches, Sayat, Saint-Beauzire, Chappes et Entraigues	Les opérations de reconnaissances des réseaux et des ouvrages ont mis en évidence des linéaires et un nombre d'ouvrages largement supérieur à celui annoncé dans le cahier des charges (les quantités prévues dans le marché concernaient le linéaire de réseau connu par RLV). Le nombre de points de mesures posé s'en retrouve également augmenté.	46 495,63 € + 9,30%
03/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux d'assainissement de la rue du Clos Jonville à Ménétrol	Ajout du PN1 au BPU : Branchement en fonte (unité : ml) au prix unitaire de 73,00 € HT	3 212,00 € + 0,8%
06/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess Tous les lots	Pour permettre la réouverture du bassin sportif du 03/04/2023 au 30/06/2023, une première réception partielle sera prononcée à la date du 31 mars 2023, avec la livraison de l'espace bassin sportif et vestiaires. Une deuxième réception partielle sera prononcée à la date du 01/09/2023, avec la livraison de l'espace extension bassin d'apprentissage.	Sans incidence financière
08/03/2023	Frédéric BONNICHON	Création d'une Zone Artisanale sur la commune de Pulvérières	Modifications de la gestion des eaux pluviales (suppression du bassin de stockage des eaux de pluie, modification du bassin de rétention initial, ajout de noues en cascade infiltrante, suppression de la voie d'accès au bassin de stockage, modification du système de décantation, surverse et régulation du bassin de rétention), du réseau AEP (changement de la matière du réseau et ajout de ventouse AEP) et du tracé des réseaux secs Ajout des prix au Bordereau des Prix : (N° de prix : Désignation / Prix unitaire HT [unité]) <ul style="list-style-type: none"> • 201 : AEP – Canalisation fonte standard ø100 / 77,00 € (ml) • 202 : AEP – Ventouse dans regard / 1 390 € (U) • 203 : EP – Ouvrage de rétention des noues en casier – Muret avec hauteur hors sol de 0.60m sur 6.7ml de long / 3 550,00 € (U) • 301 : EP – Tuyau en ciment – Série Renforcée BA 135 A – ø200 / 30,00 € (ml) • 302 : Bassin – Décantation de surface en béton / 1 100,00 € (forfait) 	- 84 731,00 € - 11,00% (moins-value)

			<ul style="list-style-type: none"> • 303 : Bassin – Tête de sécurité pour ø200 / 450,00€ (U) • - 304 : Bassin – Amorce pour noue de surverse / 1 700,00 € (Forfait) 	
20/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess à Riom – Lot 1 : VRD Aménagement extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Plus-value travaux réels de dévoiement de réseau en complément de l'avenant 3 : + 3 510,25 € HT • Chambre à vanne au pied du toboggan extérieur : + 2 200,00 € HT • Modification de réseau de chaleur : - 4 788,00 € HT • Reprise du regard de visite EU en sortie : + 950 € HT • Suppression du poste de reprise du désactivé devant le mur rideau : - 5 793,00 € HT 	-3 920,75 € -0,97% (+ 3,48%)
20/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess à Riom – Lot 2 : Fondation spéciales / Démolition / Gros Œuvre	<p>Plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Socles (demande MOE) : + 2 174,89 € HT • Pieux existants manquant donc création d'une longrine de redressement : + 800,00 € HT • Pénétrations de fourreaux 160 sous longrine local filtration et CTA : + 1 200,00 € HT • Sciage et démolition de 3 banquettes béton sous meurtrières : + 2 412,00 € HT • Dalle de 28cm au lieu de 20cm au-dessus du local filtration charges toboggan pentagloss : + 6 594,70€ HT • Traitement reprise en sous face de dalle existante : 3 736,20 € HT • Variante GO sur fondations existantes : 0 € • Carottages au sous-sol suite réservation non diffusé : + 2 256,00 € HT • Réseaux sous dallage et drain sous radier : 0 € • Rehausse regard et tampon visitable SAS : 0 € <p>Moins-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Correction acoustique des locaux techniques : - 4 852,89 € HT • Gaine de soufflage supprimé : - 6420,15 € HT • Cuvelage fosse ascenseur fond et paroi : - 1 057,19€ HT • Ouverture à créer façade est sur LT : - 624,01 € HT • Clôtures de chantiers renforcés : - 5 800,42 € HT • Mise en eau bassin : - 5 446,42 € HT • Evacuation et stockage des terres au CRTA : - 4 622,00 € HT 	-9 648,97 € HT -0,42% (+ 0,46%)

20/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess à Riom – Lot 6 : Menuiseries extérieures	Modification des châssis fixes en oscillo-battants des vestiaires du personnel H/F	1 984,28 € + 0,41% (-1,98%)
20/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess à Riom – Lot 7 : Serrurerie Métallerie	Demande complémentaires MOA Obturation par plaque inox des hauts parleurs subaquatiques : + 780,00 € HT Adaptation de la porte plus importante donnant sur la cour anglaise et l'atelier au sous-sol : 0 €	780,00 € + 0,43% (+1,64%)
20/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess à Riom – Lot 11 : Carrelage faïence	Tampon à carreler zone vestiaire	2 533,20 € + 0,36% (+1,60%)
20/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess à Riom – Lot 13 : Chauffage Ventilation Climatisation	Substitution des gaines maçonnées par tôle : + 6 300,00 € HT Modification de la CTA existante ETT : 0 € Baffle acoustique CTA 1&2 ETT : + 11 730,12 € HT	18 030,12 € + 1,33% (+1,91%)
20/03/2023	Frédéric BONNICHON	Travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique B. Hess à Riom – Lot 16 : Electricité	Moins-value (suppression de postes) : • Eclairage hall bassin + gestion de l'éclairage : - 14 546,17 € HT • Contrôle d'accès vestiaires et balnéo : - 18 357,05 € HT • Sèche-cheveux : - 6 954,92 € HT Plus-value : • Reprise de l'armoire électrique existante dans les vestiaires publics : + 5 383,28 € HT • Reprise de l'ensemble de la partie administrative RdC et étage HS CFO CFA : + 12 458,89 € HT	- 22 015,97 € -5,50% (-5,35%)

21/03/2023	Frédéric BONNICHON	Etude patrimoniale et diagnostique, schéma directeur Eau potable, Assainissement et EPU - Secteur en régie (Lot 2)	Ajout des prix nouveaux :				35 725,00 € + 3,8 %
			N°	Désignation	Unité	P.U.HT	
			PN 1	Mesure de conductivité pendant sept (7) semaines	U	545 €	
			PN 2	Analyse ponctuelle des ions sulfate, chlorure, magnésium, sodium et bicarbonates	U	150 €	
			PN 3	Campagne de mesures par fourniture et mise en œuvre d'un débitmètre à insertion, y compris programmation et relève des données	U	1 200 €	
			PN 4	Géocodage	U	5 000 €	
			PN 5	Réunion de concertation préalable aux PPI	U	2 890 €	
			PN 6	Lecture des schémas et note de synthèse	U	8 490 €	
			PN 7	Consolidation tableur de synthèse des PPI	U	4 120 €	
			PN 8	Concertation avec la collectivité	U	4 050 €	
			PN 9	Calcul d'impact tarifaire aggloméré et note de synthèse	U	7 210 €	
PN 10	Réunion de présentation	U	1 920 €				

34) Prendre toute décision concernant la conclusion des conventions de groupement de commandes et des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage dans lesquelles les marchés ou la part des marchés de la communauté d'agglomération sont inférieurs à 90 000 € HT ainsi que tout avenant s'y rapportant,

Date	Signataire	Membres du groupement	Descriptif du marché	Montant € HT
11/01/2023	Frédéric BONNICHON	Riom Limagne et Volcans SIAEP de la Basse Limagne SIAEP Plaine de Riom	Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la révision de l'étude de sécurisation des réseaux d'alimentation en eau potable	Montant global estimatif de 65 000,00 € HT réparti à hauteur d'un tiers du montant par maître d'ouvrage

20/01/2023	Frédéric BONNICHON	Communauté d'Agglomération RLV Commune de Chanat la Mouteyre Commune de Chappes Commune de Chambaron sur Morge Commune de Chatel Guyon Commune de Chavaroux Commune de Clerlande Commune de Ennezat Commune de Malintrat Commune des Martres d'Artière Commune de Lussat Commune de Pulvérières Commune de Riom Commune de Saint Ours les Roches Commune de Sayat Commune de Surat Commune de Varennes sur Morge	Groupement de commandes pour la réalisation des vérifications périodiques réglementaires	15 607 € HT (part de RLV)
30/03/2023	Frédéric BONNICHON	Département du Puy-de-Dôme Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Basse Limagne Riom Limagne et Volcans	Groupe de commandes pour l'aménagement du carrefour RD 450/RD 762 – RD 762 PR2-410 sur la commune de Sayat	55 800 € HT (part estimée de RLV)

35) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation des marchés quels que soient leurs montants faisant suite à une première procédure déclarée infructueuse ou déclarée « sans suite » ou à une fin anticipée de contrat en cours d'exécution,
Néant

36) Prendre toute décision concernant la recevabilité des candidatures, le rejet des offres anormalement basses, l'élimination des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées, l'abandon des procédures pour tous les marchés, sans limitation de seuil,

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Objet
26/01/2023	Frédéric BONNICHON	Collectivités Conseil	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des contrats de délégation de service public des services d'eau potable et d'assainissement collectif	Elimination de l'offre irrégulière de Collectivités Conseil en raison du non-respect des dispositions du règlement de consultation

08/03/2023	Frédéric BONNICHON	<ul style="list-style-type: none"> - FRANKI FONDATIONS - SOPREMA - GS2A - TAILLANDIER-ROUVET - CHERVALLIER - JS FINITION - CARREAU PLUS 	Travaux de réhabilitation d'une ancienne friche en vue de l'aménagement d'une Maison de la Jeunesse et de l'Emploi	<p>Déclaration de l'irrégularité de : l'offre de l'entreprise FRANKI FONDATIONS sur le lot n°2 en raison de l'absence d'attestation de visite,</p> <p>l'offre de l'entreprise SOPREMA sur le lot n°4 en raison de l'absence d'attestation de visite et de mémoire technique,</p> <p>l'offre de l'entreprise GS2A sur le lot n°6 en raison de la non-conformité de l'offre,</p> <p>l'offre de l'entreprise TAILLANDIER-ROUVET sur le lot n°6 en raison de la non-conformité de l'offre technique,</p> <p>l'offre de l'entreprise CHERVALLIER sur le lot n°7 en raison de l'absence de mémoire technique,</p> <p>l'offre de l'entreprise JS FINITION sur le lot n°9 en raison de l'absence de mémoire technique,</p> <p>l'offre de l'entreprise CARREAU PLUS sur le lot n°11 en raison de l'absence d'attestation de visite.</p> <p>Déclaration sans suite pour motif d'infructuosité du lot 6 en raison de l'absence d'offre régulière.</p>
10/03/2023	Frédéric BONNICHON	<ul style="list-style-type: none"> - ABO ERG GEOTECHNIQUE - FONDASOL - GEOTEC - GINGER CENTP - HYDRO GEOTECHNIQUE SUD EST - SOL SOLUTION - TUDSOLS - VINIRE 	Accord-cadre à bons de commande pour des missions d'études géotechniques	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général l'accord-cadre à bons de commande pour des missions d'études géotechnique pour nécessité de redéfinir les besoins

37) Fixer les tarifs des indemnités pour participation aux réunions de jury de maîtrise d'œuvre,
Néant

38) Prendre toute décision concernant la résiliation des marchés, d'un montant inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 214 000 € HT pour les marchés de travaux, (Délibération n°20 du 13 décembre 2022),
Néant

39) Signer les marchés d'un montant inférieur à 90 000 € HT ainsi que les avenants s'y rapportant, relevant de l'article L. 2511-1 du code de la commande publique (contrôle analogue),

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT
06/01/2023	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP (63200 – Riom)	Contrat de prestation de service pour la facturation et l'encaissement des redevances du service d'eau potable et d'assainissement collectif de Châtel-Guyon jusqu'à l'échéance du 31 mars 2024	40 251,75 €
20/01/2023	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP (63200 – Riom)	Contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'eau potable de Chanat La Mouteyre du 1 ^{er} janvier 2023 jusqu'à l'échéance du 31 mars 2024	71 885,00 €
20/01/2023	Frédéric BONNICHON	SPL SEMERAP (63200 – Riom)	Contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'assainissement collectif et d'eaux pluviales de Chanat La Mouteyre	31 506,25 €

EQUIPEMENTS SPORTIFS

40) Décider de la conclusion et de la révision des conventions d'occupation de la piscine Béatrice Hess, du Centre de tir à l'arc, du centre de tennis et du gymnase Aimé Césaire, et décider de la révision des conventions d'utilisation des équipements sportifs par les collèges et les lycées, ainsi que des avenants de planification pour chaque saison sportive,

PISCINE BEATRICE HESS				
DATE de visa du VP	Signataire	STRUCTURE UTILISATRICE	PERIODE D'UTILISATION	PRIX DE LA PRESTATION HORAIRE
	Néant			

CENTRE REGIONAL DE TIR A L'ARC				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
	Fabrice MAGNET			

CENTRE DE TENNIS COUVERT				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
	Fabrice MAGNET			

GYMNASSE AIME CESAIRE				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire

41) Signer le nouveau règlement intérieur et Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours du centre aquatique Béatrice Hess, relatifs à la seconde période d'ouverture temporaire du 16 septembre jusqu'à la date d'ouverture définitive de l'établissement rénové. (Délibération n°34 du 07 mars 2023),

Date	Signataire	Document signé
	Néant	

PERSONNEL

42) Procéder au recrutement des emplois temporaires susceptibles d'être pourvus par du personnel relevant des dispositifs d'insertion, dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire,

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	Néant

43) Conclure des conventions avec le CNFPT ou d'autres organismes de formation agréés dans la limite des crédits prévus au budget, dans le cadre de la formation des agents et des élus,

Date des périodes de formation (année 2023)	Signataire	Organisme de formation	Objet de la convention
9-10 février 9-10 mars	DGS	EPSILON MELIA	Analyse des pratiques, certification. 1 090,00€
10 octobre	Directrice DMRH	Médiathèque Départementale	Découverte de la bibliothérapie jeunesse Formation gratuite.
17 octobre	Directrice DMRH	Médiathèque Départementale	Découverte de la bibliothérapie jeunesse Formation gratuite.
29-29 septembre	Directrice DMRH	Médiathèque Départementale	Oser l'album sans texte Formation gratuite.
17 octobre	Directrice DMRH	Médiathèque Départementale	Découverte de la bibliothérapie jeunesse Formation gratuite.
28 février 1 ^{er} mars	Directrice DMRH	Médiathèque Départementale	Raconter en gestes et en mimes, retour d'expériences Formation gratuite.
10-11 mai 17 octobre	Directrice DMRH	ACEPP	Être accueillant en Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) 1 680,00€
4 avril et 22 juin	DGS	ALFAPRIS	Manipulation des extincteurs – incendie 10 agents de la médiathèque 780,00€
2 juin	DGS	ALFAPRIS	Manipulation des extincteurs – incendie Agents du musée 780,00€
Du 15 au 17 mars	DGS	CREPS Bourgogne	CAEPMNS (certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur) 220,00€
Tout au long de l'année	DGS	Madame DERVIN	Analyse des pratiques EAJE 2023 2 000,00€
6 avril et 15 mai	Directrice DMRH	Réseau culture	Comment optimiser mon compte Instagram ? Formation gratuite
10 octobre	Directrice DMRH	Médiathèque Départementale	Découverte de la bibliothérapie jeunesse Formation gratuite.
Du 16 au 17 novembre	Directrice DMRH	BIbliauvergne	Transmédia et cross-média dans les cultures manga et comics Formation gratuite

Montant : 6 550,00 €

44) Prendre toute décision pour régler, dans la limite de 800 € par dossier, les indemnités afférentes à des dommages subis par des agents de la communauté d'agglomération à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et pour lesquels la garantie est exclue des contrats d'assurance, dans le cadre de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983,

Date	Signataire	Sinistre	Montant de l'indemnité
	Néant		

45) Décider des situations d'accueil d'étudiants et de stagiaires ainsi que des conditions de versement des indemnités de stages et approuver les conventions correspondantes,

Signataire	Description du stage
Néant	

46) Approuver les conventions financières relatives au transfert de compte épargne temps d'un agent, dans le cadre fixé par le conseil communautaire, lors de sa mutation ou de son détachement,
Néant

47) Déterminer les conditions de décharge d'activité pour les agents appelés à exercer la fonction de juré de cour d'assises,

Date	Signataire	Emploi	Nombre de jours de décharge

48) Conclure des conventions de mise à disposition, ponctuelle, d'une partie des services de RLV auprès des communes membres (Délibération n°26 du 09 novembre),

Date	Signataire	Service	Commune	Durée
01/04/2023	Monsieur REGNOUX	Finances	MOZAC	3 mois
01/04/2023	Monsieur REGNOUX	Finances	SAYAT	3 mois

EAU ASSAINISSEMENT

49) Signer chaque procès-verbal de mise à disposition des biens affectés aux compétences eau assainissement, à intervenir respectivement avec chaque commune autorité organisatrice, à savoir Chanat-la-Mouteyre – Chappes – Charbonnière-les-varenes – Châtel-Guyon – Clerlande – Ennezat – Entraigues – Enval – Malauzat – Marsat – Ménérol – Mozac – Pessat-Villeneuve – Pulvérières – Riom – St-Beauzire – St-Bonnet-près-Riom – St-Ignat – St-Laure – St-Ours – Sayat – Surat – Volvic,

Date	Signataire	Co Signataire	Type de biens
	Néant		

50) Décider, de la conclusion de conventions de servitude au bénéfice de Riom Limagne et Volcans nécessaires aux ouvrages d'eau et d'assainissement,

Date	Signataire	Co-signataire	Objet de la convention	Conditions financières
23/02/2023	Frédéric BONNICHON	M. Bernard BLANC et Mme Paulette GARDARIN	Servitude de passage des canalisations des eaux usées et pluviales	5 810 € HT
23/03/2023	Frédéric BONNICHON	M. Rachid BERKANI et Mme Nathalie CARTHONNET	Servitude de passage des canalisations des eaux usées et pluviales	7 100 € HT

51) Décider, après avis du conseil d'exploitation, de la conclusion de conventions d'achat d'eau ou de vente d'eau,

Date	Signataire	Co-signataire	Objet de la convention	Durée	Conditions financières
	Néant		Néant		

52) Décider, après avis du conseil d'exploitation, de la conclusion de conventions de rejet et de déversement,

Date	Signataire	Co-signataire	Objet de la convention	Durée	Conditions financières
	Néant				

53) Décider de la conclusion des conventions de transfert d'ouvrages privés à RLV, arrêter le transfert effectif et signer le procès-verbal de transfert,

Date	Signataire	Co-signataire	Localisation	Caractéristiques techniques
	Néant			

54) Décider, après avis du conseil d'exploitation, d'acter par décision les conclusions de tout type d'études.

Date	Signataire	Co-signataire	Localisation	Caractéristiques techniques
	Néant			

55) Acter par décision, après avis favorable du Conseil d'exploitation, les remises gracieuses accordées de façon individuelle pour des fuites d'eau après compteur (Délibération n°17 du 07 décembre 2021),

Date	Signataire	Commune	Montant
	Néant		

56) Signer, après avis favorable du conseil d'exploitation, les conventions avec le Département du Puy-de-Dôme pour l'aménagement, la maintenance et l'entretien du réseau routier départemental en traverse d'agglomérations et leurs avenants à venir, sur le territoire de RLV (**Délibération n°34 du conseil communautaire du 31 janvier 2023**),

Date	Signataire	Commune	Travaux
	Néant		

57) Signer le marché de travaux de mise en séparatif, renouvellement des réseaux d'assainissement et des réseaux d'adduction d'eau potable, Place Félix Pérol à Riom, avant l'engagement de la procédure de consultation et dans la limite du montant prévisionnel de 450 000 € HT, (**Délibération n°36 du conseil communautaire du 31 janvier 2023**),

Date	Signataire	Montant
	Néant	

CRISE SANITAIRE

58) D'amender les règlements des services et équipements communautaires afin de les adapter aux protocoles sanitaires définis dans le cadre de crises sanitaires,

Date	Signataire	Equipement ou service communautaire	Objet des adaptations
	Néant		

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Président, et à l'unanimité, prend acte des actes passés par délégation sur la période du 1er janvier 2023 au 31 mars 2023.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 10 mai 2023**

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).